



Grand Arras 2040

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion bassin de vie Urbain

26/11/24 – Sainte Catherine d'Arras – Salle des Grandes Prairies

COMPTE RENDU



Introduction

La Communauté Urbaine d'Arras lance une démarche de révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'ambition de la CUA est d'associer les habitants et usagers du territoire, afin de construire un projet recueillant l'adhésion du plus grand nombre.

Dans ce cadre, 6 réunions ont lieu dans chacun des bassins de vie de la Communauté Urbaine d'Arras, afin d'aborder les sujets spécifiques à chaque bassin de vie du territoire.

La quatrième de ces réunions s'est déroulée dans le bassin de vie Urbain, le 26 novembre 2024, de 18h à 20h, à Sainte Catherine d'Arras, en présence de Frédéric Leturque, Président de la Communauté Urbaine d'Arras.

Ce compte-rendu restitue les échanges survenus lors de ce troisième atelier.

La réunion s'est déroulée en quatre temps :

- Une introduction du Président de la Communauté Urbaine.
- Un temps de présentation du projet et de ses objectifs.
- Un temps collaboratif, pendant lequel les participants ont été invités à prendre part à la réalisation d'une fresque de leur territoire. Ils ont ensuite été amenés à identifier les problématiques et les atouts du bassin de vie Urbain ainsi que les défis à relever sur le territoire de la CUA à l'horizon 2040.
- Un temps de restitution du travail collaboratif au cours duquel les participants ont partagé les problématiques, atouts et défis qu'ils avaient identifiés.

La majorité des participants à cette réunion étaient des habitants du bassin de vie Urbain.

Restitution du temps collaboratif

Le temps de travail collaboratif avait pour objectif de sensibiliser les habitants aux enjeux du projet et du territoire afin de leur permettre de s'emparer pleinement du sujet et de s'exprimer sur leurs perceptions du territoire. En sous-groupes de 5 à 8 personnes, ils ont commencé par réaliser une fresque du territoire, qui leur a permis de découvrir, ou redécouvrir, plusieurs données factuelles sur la Communauté Urbaine d'Arras à travers des lots de cartes.

Dans un second temps, ils ont été amenés à identifier parmi les cartes, celles qui représentaient des problématiques du territoire, et celles qui constituaient au contraire des atouts.

Enfin, les participants ont identifié les principaux enjeux à relever sur le territoire à l'horizon 2040.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Les problématiques liées au bassin de vie

Différentes problématiques ont été identifiées lors du travail collaboratif.

— Concernant la pollution :

La pollution est décrite comme étant une problématique du bassin de vie. Les participants évoquent principalement la pollution due au transport, à l'industrie et à l'agriculture (intrants chimiques). La pollution induit des conséquences sur la qualité des ressources (air, sol, eau).

— Concernant les espaces naturels et la biodiversité :

Le manque d'espaces verts et de végétalisation en ville a été identifié comme une problématique au niveau du bassin de vie urbain. Certains participants regrettent la diminution de la surface des espaces naturels au fur et à mesure des années, ainsi que l'absence d'espaces de nature propices aux mobilités douces. Des participants soulignent également l'absence de liaisons entre les espaces naturels. La réduction et la fragmentation des espaces naturels portent atteinte à la biodiversité.

— Concernant l'artificialisation des sols :

Plusieurs groupes regrettent le phénomène d'étalement urbain, ayant pour conséquence l'imperméabilisation des sols, à la perte des sols agricoles, ainsi qu'à la séparation des usages. L'artificialisation des sols conduit à la constitution d'îlots de chaleur urbains.

Un groupe indique que l'artificialisation est en partie due au développement économique qui s'effectue au détriment des espaces agricoles.

« La tendance à l'étalement urbain au détriment des surfaces agricoles constitue une problématique majeure. »

— Concernant l'énergie :

La consommation d'énergie fossile est décrite comme une problématique.

— Concernant l'habitat :

La pression immobilière et l'adaptabilité de l'habitat et du parcours résidentiel représentent des problématiques sur le bassin de vie urbain.

— Concernant la mobilité :

Le déficit d'offres de mobilités alternatives à la voiture est considéré comme une problématique, engendrant une circulation dense. Les participants relèvent également des conflits d'usage en ville.

« La prépondérance de la voiture en centre ville par manque d'offres alternatives. »

— Concernant les services :

Les participants regrettent la perte des services et commerces de proximité, notamment au profit des zones commerciales. La raréfaction des services dans les communes rurales conduit les habitants à se déplacer en ville.

« *Paupérisation des services dans les villages / zones rurales* »

Les atouts du bassin de vie

— Concernant la surface des sols agricoles :

De nombreux participants estiment que la surface agricole demeure un atout du bassin de vie, à condition qu'elle soit préservée. Les terres agricoles garantissent la sécurité alimentaire des habitants. La proximité des terres agricoles favorise les circuits-courts et la consommation de produits locaux.

— Concernant l'énergie :

Le développement des énergies renouvelables est perçu comme un atout du bassin de vie. Le réseau de chaleur est également décrit comme un atout.

— Concernant la gestion des bâtiments :

La réhabilitation des friches est considérée comme un atout.

— Concernant le patrimoine et la culture :

La qualité patrimoniale du bassin de vie est saluée. L'accès à la culture représente également un atout du bassin de vie.

— Concernant la ressource en eau :

La ressource en eau est considérée par certains habitants comme un atout du bassin de vie.

Le positionnement géographique du territoire est qualifié de stratégique.

Les enjeux et défis du territoire de la CUA

— Concernant la ressource en eau :

L'eau est perçue comme un enjeu du territoire, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Des participants soulignent la nécessité de la préserver de la pollution, notamment des résidus d'intrants chimiques. Ainsi, les zones de forage doivent être préservées. De plus, l'eau doit être partagée entre les usagers.

Plus largement, les participants identifient la préservation de toutes les ressources comme un enjeu prioritaire.

— Concernant l'agriculture :

L'accompagnement des agriculteurs dans la transition écologique représente un défi à l'échelle du territoire de la CUA afin de préserver les sols, de réduire la pollution, mais également de favoriser la captation carbone et l'infiltration de l'eau dans les sols et les nappes phréatiques. Ce défi pourrait être relevé grâce à des aides financières.

La perte des sols agricoles constitue également un défi pour le territoire.

— Concernant l'habitat et le bâti :

Des participants identifient l'adaptabilité des bâtiments (aussi bien les logements que les bâtiments publics) comme étant un défi important à relever sur le territoire de la CUA afin de répondre à l'objectif de neutralité carbone, d'améliorer le confort thermique et de protéger la santé des habitants (protection vis-à-vis de la pollution). L'obsolescence du bâti représente ainsi un enjeu.

Certains considèrent que les logements doivent être adaptés afin de réduire l'étalement urbain et de mieux correspondre aux différents parcours résidentiels.

— Concernant l'énergie :

Le développement des énergies nouvelles et renouvelables représente un grand défi à relever sur le territoire de la CUA. Les participants citent notamment le photovoltaïque et la méthanisation.

— Concernant la mobilité :

Le développement des mobilités alternatives à la voiture est à un défi à relever pour réduire la pollution sur le territoire. Des participants indiquent que la réduction de la place de la voiture sera possible par l'arrêt de l'étalement urbain, par le rapprochement des logements des lieux de travail, ainsi que par le développement des déplacements à pied, à vélo et en transports en commun.

Le développement des transports en commun dans les communes rurales est plus généralement perçu comme un défi.

« Améliorer la mobilité pour limiter la pollution »

— Concernant les espaces naturels :

La préservation des espaces naturels et la maîtrise de l'urbanisation représentent un enjeu pour rendre la ville vivable, par exemple en constituant des îlots de fraîcheur permettant de supporter les canicules.

La préservation des espaces naturels permettrait de relever un autre défi, celui de l'atteinte à la biodiversité.

« Préserver ou recréer des espaces naturels pour rendre la ville agréable et désirable .»

— Concernant la santé humaine :

La santé humaine est un enjeu pour le territoire selon plusieurs groupes de participants.

— Concernant le développement économique :

Le développement économique et la création d'emploi sans étalement urbain représentent un enjeu pour le territoire. Certains participants souhaitent mettre fin aux zones logistiques et soulignent l'importance d'engager une réflexion sur le développement des emplois tertiaires à proximité des lieux de vie.

— Concernant le lien social et la solidarité :

Le renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines, grâce au développement des transports en commun, est identifié comme un enjeu.

L'amélioration des conditions de vie des plus démunis, notamment des étudiants et des personnes sans emploi, représente un autre défi.

« Recréer du lien entre ville & campagne avec les transports collectifs .»





